

ÉDITION SPÉCIALE RÉALISÉE EN COLLABORATION AVEC LA CNIL

# L'actu

ÉDITION 2011

ISSN 1288 - 6939



**SPÉCIAL ENSEIGNANTS !** Dans ce numéro, des outils pédagogiques (conseils, définitions, quiz...) pour la classe.



Découverte - II-III

## AVEC LA GÉOLOCALISATION, TU ES SUIVI À LA TRACE !

Comprendre - IV-V

Qu'est-ce que la réalité augmentée ?

Action - VI-VII

Le droit à l'anonymat

## II DÉCOUVERTE

### → DÉFINITIONS

**1 Smartphone :** téléphone portable « intelligent ». Il permet de téléphoner, de surfer

sur Internet. Il peut aussi servir d'agenda, de GPS et possède des gadgets : appareil photo, jeux, radio...

**2 Mobinaute :** personne qui surfe sur Internet à partir d'un téléphone mobile.



# La géolocalisation : qu'est-ce que c'est ?

**La géolocalisation est une technologie qui permet de déterminer à distance l'endroit où se trouve une personne ou un objet avec une certaine précision.**

### LES FAITS

**T**u as peut-être déjà utilisé un GPS de voiture. Cet outil envoie ta position à un satellite. Il peut ensuite te localiser sur un plan ou sur une carte et te proposer un itinéraire pour rejoindre un autre endroit. Le téléphone mobile fonctionne différemment. Grâce à une puce installée dans ton portable, le système de télécommunication sait à tout moment près de quelle anten-

ne relais ou de quelle borne Wi-Fi tu te trouves, pour te permettre de téléphoner ou de recevoir des appels. Enfin, il existe des puces RFID, de la taille d'un grain de riz, qui sont le plus souvent installées sur des objets. Elles sont actuellement utilisées dans des cartes de transport, dans les passeports biométriques ou les badges d'accès aux

immeubles. On les trouve aussi dans les bracelets électroniques : à l'origine utilisées pour surveiller les déplacements des prisonniers placés en liberté provisoire, elles peuvent aujourd'hui également servir à surveiller des personnes qui perdent la mémoire, des enfants dans certaines maternités, crèches ou écoles maternelles.

### SOCIÉTÉ

La géolocalisation est utile au quotidien pour connaître un itinéraire, téléphoner, indiquer à ses amis où l'on se trouve... Mais son utilisation peut être détournée. On peut par exemple s'en servir pour surveiller certains salariés, pour savoir où se trouve un enfant (parfois à son insu) ou connaître l'emploi du temps d'un ami.

**LE SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE MOBILE SAIT À TOUT MOMENT OÙ TU TE TROUVES**

**3 Application :** programme informatique que l'on peut installer

sur son smartphone et qui a une utilisation précise : jeux, calculs, actualités du jour, météo...

**4 « Check-in » :** fait de signaler via son téléphone mobile, grâce à une application, le lieu

où l'on se trouve ou que l'on quitte (boutique, café...) et de partager cette info avec sa communauté.

# La géolocalisation sur mobile : état des lieux

Ces applications permettent d'indiquer où l'on se trouve et de localiser ses amis. Mais elles ne reposent pas toutes sur le même principe.

Certains applications utilisent la géolocalisation mais n'ont pas besoin de garder une trace de tes déplacements, par exemple pour t'indiquer les cinémas les plus proches ou les prochaines stations essence. Mais ce n'est pas le cas de toutes les applications.

## LOCALISATION

Il existe des applications dites de « check-in ». Elles ne diffusent pas ta position sans ton accord. C'est à toi de décider quand et où on te localise et d'accepter que cette information soit diffusée. C'est le cas, par exemple, de Twitter, de Facebook Lieux, de Four-square ou de Plyce. Il existe également des applications de géolocalisation complète. Dans ce cas, la position de l'utilisateur est envoyée en

permanence. C'est le cas de Google Latitude, qui permet d'indiquer en continu sa position à ses amis.

## DÉRAPAGE

S'il paraît bien pratique de savoir où sont ses amis pour les retrouver plus facilement, attention à ne pas trop en dire. Ta voisine serait-elle

contente d'apprendre que tu es au club de sport alors que tu lui as dit que tu avais trop de travail pour passer la voir ? Et toi, serais-tu content de découvrir que ton meilleur ami est au cinéma sans toi ? Dans tous les cas, protège ta vie privée et réfléchis avant d'accepter de donner ta localisation. I. Nicolazzi



## → CHIFFRES CLÉS

# 50 %

des téléphones portables en France sont des smartphones.

# 42 %

des mobinautes souhaiteraient recevoir des bons plans à proximité de l'endroit où ils se trouvent.

# 19 %

des possesseurs de mobile ont un téléphone intégrant un GPS.

# 72 %

des Français considèrent

que la diffusion sur Internet de la localisation en temps réel est risquée.

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

La CNIL est la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Créée en janvier 1978, cette institution veille au respect de la vie privée et des droits de chacun dans le « monde numérique » : informatique, Internet, vidéosurveillance...

## EN SAVOIR +

### POUR LES ÉLÈVES

Découvre des articles, dossiers, fiches pratiques sur Internet.

- Sur le site Jeunes de la CNIL [www.jeunes.cnil.fr](http://www.jeunes.cnil.fr), tu peux consulter 2 fiches pratiques sur ce thème : « La géolocalisation ou le suivi des individus » et « Téléphone mobile, géolocalisation et publicité ciblée » (voir « Fiches pédagogiques »).
- Sur le site [www.slate.fr](http://www.slate.fr), tu peux lire 5 articles sur les enjeux des

réseaux sociaux de géolocalisation.

- Sur le site [www.tomsguide.fr](http://www.tomsguide.fr), découvre comment la géolocalisation est apparue dans notre quotidien dans le dossier « Tous géolocalisés ? ».

### POUR LES ENSEIGNANTS

Lancez le débat en classe !

- La géolocalisation : progrès ou perte de liberté ?
- Où commencent et où s'arrêtent nos libertés individuelles ?

## IV COMPRENDRE

### POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez une fiche pratique sur la réalité augmentée sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) (r

➤ Une louve a été capturée dans le Parc national du Mercantour, dans les Alpes. Avant d'être relâchée, elle a été équipée d'un collier GPS afin que l'on collecte ses déplacements, ses habitudes...

➤ Un homme politique allemand a découvert qu'il avait été géolocalisé 35 831 fois en 6 mois par le biais de son téléphone. Grâce à ces informations, on peut retracer une partie de sa vie.

### INFORMATION

## La réalité augmentée

La réalité augmentée consiste à superposer, à des images réelles, des informations issues du monde numérique ou virtuel.

### FONCTIONNEMENT

Lorsqu'une application de réalité augmentée est lancée, le smartphone avec lequel tu es en train de filmer ou de prendre une photo repère la localisation de l'appareil et la direction vers laquelle tu regardes. Il récupère ensuite sur Internet les informations à afficher et les incruste en temps réel sur l'image enregistrée par l'appareil.

### EXEMPLE

Si tu filmes un paysage de montagne depuis un télésiège avec un téléphone connecté à Internet, une application de réalité augmentée peut t'indiquer le nom des sommets, la direction des villes alentours, le resto le plus proche...

### RISQUES

Ces applications sont utiles mais comportent des inconvénients. Par exemple, il existe un risque de vol d'informations personnelles (adresse mail, numéro de téléphone) quand on installe par mégarde des applications malveillantes.

### ➔ PHOTO



**Wikitude est une application de réalité augmentée.**

C'est une sorte de guide de voyage virtuel qui permet de découvrir une ville : ses restaurants, ses lieux historiques... Il est également possible d'ajouter soi-même, sur un lieu, des renseignements que les utilisateurs pourront ensuite consulter.



## ➔ C'EST DINGUE

### RECHERCHE

#### Mieux vendre

Des ingénieurs américains ont mis au point un système permettant, grâce à la géolocalisation, d'établir l'âge, le sexe et les goûts de l'utilisateur d'un portable. Ce système repose en partie sur la vitesse de déplacement des personnes (par exemple : les jeunes bougent plus vite). Il s'agit d'un fabuleux outil pour les marques qui cherchent à cerner le mieux possible leurs clients. Elles peuvent ensuite leur proposer des produits adaptés.

### SUR LE MARCHÉ

#### 10 applications de réalité augmentée

**Méto Paris** : pour trouver la station de métro la plus proche.

**Toit de Paris** : pour localiser les monuments.

**iParking** : pour retrouver l'endroit où l'on a garé sa voiture.

**AroundMe ou Noma** : pour trouver tous les bons plans à proximité en pointant juste son smartphone dans la direction souhaitée.

**Pocket Universe ou Star Walk** : pour connaître le nom des étoiles juste en pointant son smartphone vers le ciel.

**ARSoccer** : pour jouer seul au football. Il suffit de diriger son smartphone vers ses pieds. Un ballon s'affiche et tu peux commencer à jongler avec lui.

**CultureClic** : pour découvrir le lieu où l'on se trouve tel qu'il était plusieurs siècles auparavant !

**Castorama** : pour simuler sa décoration d'intérieur en intégrant des objets virtuels dans une pièce (lampes, poignées de porte, etc.).

**Twitt 360** : pour permettre aux utilisateurs de Twitter de localiser les tweets de leurs amis.

**Word Lens** : pour traduire en temps réel tout texte qui se trouve devant l'œil de l'utilisateur (livre, panneau, notice...), dans la langue souhaitée.

**➔** La future application Augmented ID permettra de connaître le nom d'une personne et des informations sur elle à partir d'une photo prise avec son smartphone. Qu'en est-il alors de l'anonymat ?

**➔** La société Navocap a mis au point, pour les aveugles, un GPS couplé d'un appareil à placer sur la hanche. Grâce à ce dispositif, le GPS peut indiquer à la personne de quel côté de la rue elle se trouve.

**MARKETING**

**Géolocalisation et publicité**

La géolocalisation permet aux marques d'augmenter leurs ventes. En effet, elles peuvent nous repérer et, en fonction de l'endroit où l'on se trouve, nous proposer des bons plans, des services ou des produits adaptés afin de nous faire consommer plus.

**Facebook Bons Plans**

Ce service permet aux commerçants d'offrir des promotions aux clients qui indiquent qu'ils sont présents dans leur magasin. Pour le moment, 8 marques ont été sélectionnées afin de tester le service en France (ex : SFR, McDonalds, Disneyland...).

**Gare à la tentation...**

C'est agréable de recevoir une réduction du magasin dans lequel on se promène. Mais il faut rester lucide : si on t'envoie cette offre, c'est surtout pour te pousser à acheter. Alors, réfléchis bien avant de signaler où tu te trouves : tu risques d'y laisser non seulement une partie de ta vie privée – mais aussi ton porte-monnaie !

**Des dérives possibles**

Des chercheurs anglais sont en train de mener une expérience scientifique pour tenter de connaître l'humeur et le « taux de bonheur » d'un mobinaute en fonction de son environnement (pollution de l'air, bruit...). À l'avenir, cette application pourrait servir à proposer aux usagers des produits choisis selon leur état d'esprit.



**DICO DU NET**

**GPS (GLOBAL POSITIONING SYSTEM)**

Appareil permettant, grâce à des satellites, d'être géolocalisé sur la planète, ou d'indiquer le chemin pour se rendre d'un lieu à un autre.

**PUCE RFID (RADIO FREQUENCY IDENTIFICATION)**

Petit élément capable de stocker des données récupérables à distance. Cette technologie est censée, à terme, remplacer les codes barres.

**BLUETOOTH**

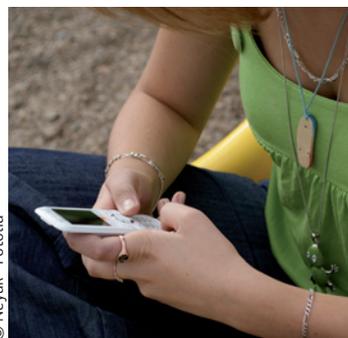
Connexion sans fil reliant des appareils entre eux : un appareil photo et un ordinateur, par exemple.

**RÉSEAU WI-FI (WIRELESS FIDELITY)**

Réseau sans fil utilisé pour se connecter à Internet.

**TRAÇAGE**

**Les enfants sous haute surveillance**



Aujourd'hui, un simple appareil de la taille d'un téléphone glissé dans le carter de son enfant permet aux parents de le localiser en permanence.

**Geofamily**

Ce service payant propose aux parents de suivre leurs enfants mais, cette fois, grâce à leur téléphone mobile. Les parents peuvent ainsi savoir

à tout moment et en temps réel où leurs enfants se trouvent ! Une bonne nouvelle pour les parents inquiets ou qui ne font pas confiance à leurs enfants. En quelques clics, ils sont rassurés ! Mais la confiance s'instaurera-t-elle entre parents et enfants dans de telles conditions ? Et jusqu'à quel âge des parents peuvent-ils géolocaliser leurs enfants ?

**Contre-exemple**

Dans certains cas très précis, la géolocalisation s'avère bien utile. C'est le cas, par exemple, pour les enfants autistes, qui ont du mal à communiquer avec les autres. Un bracelet de géolocalisation permettrait de suivre leurs déplacements. Et si un enfant se perd, il aura la possibilité d'appeler à l'aide grâce à ce bracelet.

**EN SAVOIR +**

**POUR LES ÉLÈVES**

Pour en savoir plus sur les sujets abordés dans cette double page, voici quelques liens vers des sites intéressants.

- Sur le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), tu trouveras un article sur Facebook Bons Plans, la nouvelle application de géolocalisation lancée par Facebook.
- Sur le site [www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr),

tu peux consulter une fiche sur la géolocalisation et la réalité augmentée.

**POUR LES ENSEIGNANTS**

**Lancez le débat en classe !**

- La surveillance des enfants par leurs parents : que devient la confiance ?
- La publicité sur mobile : bon plan ou intrusion ?

En Espagne, des clients de boîte de nuit se sont fait implanter une **puce** RFID sous la peau. Cela leur permet de régler leurs consommations sans sortir d'argent ou de carte bleue.

Si tu as l'habitude de t'endormir dans le bus ou le train et de rater ton arrêt, l'application TravelAlert est pour toi ! Un GPS te localise en temps réel et t'informe quand tu arrives à ta destination.

## DROIT

## Se déplacer en toute liberté : c'est un droit !



## LES FAITS

Comme le disait l'écrivain russe Soljenitsyne : « Notre liberté se bâtit sur ce qu'autrui ignore de nos existences. » Le secret et le respect de notre vie privée constituent une liberté. Nous ne sommes pas obligés de tout dire tout le temps ! Selon l'article 9 du Code civil, « Chacun a droit au respect de sa vie privée » et la liberté de circulation est le droit de tout

individu. Toute personne peut se déplacer librement, sauf les prisonniers, qui sont privés de leur liberté.

## RISQUES

La géolocalisation présente un risque pour nos libertés puisqu'on ne sait pas toujours ce qui peut être fait des informations collectées sur nos déplacements et nos activités. Or, aller et venir anonymement est une liberté fondamentale à protéger.

## → C'EST DINGUE

## FRANCE

### Un cambriolage « cyberorganisé »...

Le site PleaseRobMe.com recense les maisons vides à partir des messages postés sur les réseaux sociaux et des informations de géolocalisation. L'objectif de ce site est de dénoncer le risque qu'il y a à dévoiler sa vie privée sur le Web. En effet, l'absence des internautes repérée sur la Toile laisse tout loisir à d'éventuels cambrioleurs d'opérer chez eux. Un exemple à méditer : Mickaël Youn a été cambriolé le 31 décembre dernier. Est-ce à cause de ce qu'il a publié sur Twitter ? Il avait en effet annoncé qu'il allait au cinéma avec son amie. Or des internautes avaient réussi à trouver son adresse à partir d'une photo qu'il avait prise de sa fenêtre parisienne et qu'il avait fait paraître sur Twitter. Alors, attention à ce que tu publies sur le Web !

## INFORMATIONS

## Accès

Il est important, lorsque l'on fournit des informations personnelles (nom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance...) pour un fichier, un site Internet ou un réseau social, de toujours se demander qui a accès à ces données et à quoi elles vont servir. Lorsque l'on remplit un formulaire, il est préférable de ne remplir que les zones obligatoires. Ne donne pas ton adresse ou ton numéro de téléphone si tu n'y es pas obligé.

## ANONYME

## Pseudo

Un pseudo est un surnom choisi par une personne pour éviter de faire connaître sa véritable identité. Les pseudos sont très utilisés sur Internet. Avec un pseudo, tu peux agir de façon beaucoup plus anonyme. Un dernier conseil : choisis un pseudo qui ne permette pas de t'identifier.



## RÉGLAGES

## Confidentialité

La plupart des smartphones et des applications de réseau social ou de géolocalisation possèdent des réglages de confidentialité. On peut refuser la géolocalisation ou préférer restreindre ce qui peut être vu par tout le monde. N'hésite pas à explorer ces réglages !

## VIE PRIVÉE

## Adresse



Il vaut mieux ne pas donner ton adresse (*lire la rubrique « C'est dingue », ci-dessous*). Ton adresse personnelle est une information privée qui ne regarde pas tout le monde. Sans aller jusqu'au risque de te faire cambrioler, tu risquerais de voir débarquer chez toi des gens que tu n'as pas invités.

## GÉOLOCALISATION

## Savoir se taire

Si une application de géolocalisation, comme Facebook Lieux, te demande de signaler où tu te trouves, n'accepte pas à chaque fois. Pose-toi d'abord la question suivante : « Est-ce que j'ai envie que tout le monde sache où je suis ? » Si tu dis que tu es dans ton club de sport, tes amis pourront venir te rejoindre, c'est chouette. Mais as-tu envie de voir également tous les amis de tes amis ? Ne préfères-tu pas plutôt rester tranquille et laisser faire le hasard ?



↗ La géolocalisation permet aux pompiers de se diriger dans les bâtiments très enfumés. Ceux restés à bord du camion peuvent suivre leur progression et les repérer s'ils sont en difficulté.

↘ Un salarié a demandé l'aide de la CNIL car son employeur l'a sanctionné pour avoir utilisé sa voiture de service le week-end. Un GPS y avait été installé à son insu. Or, cela va à l'encontre de la loi.



Illustration : Kilia - Textes : I. Nicolazzi

**EN SAVOIR +**

**POUR LES ÉLÈVES**

Voici quelques liens pour découvrir les questions soulevées par la géolocalisation et les réseaux sociaux.

- Sur le site Jeunes de la CNIL ([www.jeunes.cnil.fr](http://www.jeunes.cnil.fr)), retrouve des conseils pour sécuriser les informations de ton mobile dans la fiche pratique « Comment sécuriser les informations contenues dans son téléphone portable ? ».
- Sur le site [www.fluctuat.net](http://www.fluctuat.net), tu trouveras

un article sur les enjeux et les dangers de la géolocalisation.

**POUR LES ENSEIGNANTS**

Proposez à vos élèves des sujets d'exposés pour creuser les sujets abordés dans ce numéro. Voici quelques propositions :

- Décrire certaines applications positives et négatives de la géolocalisation.
- Quels sont les risques de dérapage de la géolocalisation ?

# VIII QUIZ

Si tu as lu ce dossier, teste ta mémoire et tes connaissances avec les questions suivantes (les réponses sont à retrouver dans les pages de ce dossier).

## La géolocalisation a-t-elle encore des secrets pour toi ?



- Que signifie le mot « smartphone » ?
  - Téléphone très classe
  - Téléphone intelligent
  - Téléphone satellite
- Comment appelle-t-on l'action de se géolocaliser volontairement grâce à une application, pour indiquer à ses amis où l'on se trouve ?
  - Check-in
  - Check-off
  - Check-out
- Comment appelle-t-on les bornes d'accès à l'Internet sans fil ?
  - Le passe Navigo
  - Les puces RFID
  - Le Wi-Fi
- Qu'utilise un GPS pour connaître ta position ?
  - Les satellites
  - Les étoiles
  - Les radars
- Comment appelle-t-on des personnes qui surfent sur Internet depuis leur mobile ?
  - Des internautes
  - Des spationautes
  - Des mobinautes
- Quel pourcentage de Français considèrent que la diffusion sur Internet de la localisation en temps réel est risquée ?
  - 22 %
  - 52 %
  - 72 %
- Comment appelle-t-on un surnom que l'on utilise pour ne pas donner sa véritable identité sur Internet ?
  - Un avatar
  - Un pseudo
  - Un hologramme
- Quand on utilise des applications de géolocalisation, que faut-il paramétrer pour préserver sa vie privée ?
  - Son mot de passe
  - Sa présentation
  - Ses réglages de confidentialité

Réponses : 1/b, 2/a, 3/c, 4/a, 5/c, 6/c, 7/b, 8/c.

### POUR LES ENSEIGNANTS

**Test en classe !** Ce quiz, dont les questions reprennent les thématiques de ces pages sur la géolocalisation, peut servir de test dans la classe, après lecture du dossier.

## Offre d'abonnement à l'actu et à son supplément en anglais MY WEEKLY

**6 mois = 65€** au lieu de 78€ (soit 13€ d'économie)

• Le répertoire de l'actu - 13 fiches - Format : 9 x 6 cm.

### Oui, j'abonne mon enfant à l'actu pour 6 mois.

l'actu + My Weekly (176 m<sup>2</sup>) **65€** au lieu de 78€  
 l'actu seul (150 m<sup>2</sup>) **59€** au lieu de 72€

Je règle la somme de ..... par :

chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'actu  
 carte bancaire n° .....  
 Expire fin ..... Date et signature obligatoires :  
 3 derniers chiffres au dos de ma carte .....

Coordonnées de l'abonné(e) ACTAAAGS

Prénom .....  
 Nom .....  
 Adresse .....  
 Code postal ..... Ville .....  
 Tél. .... Date de naissance ..... / ..... / .....

Sexe  G -  F E-mail\* .....  
 \* Pour recevoir nos offres commerciales et celles de nos partenaires.  
**À renvoyer à : l'actu - BP 90006 - 59718 LILLE CEDEX 9**  
 Service abonnements : 0825 093 393 (0,15€ TTC/mh) du lundi au vendredi : 9 h - 17 h 30

Offre valable uniquement en France métropolitaine. Pour les tarifs dans les DOM-TOM et à l'étranger, nous contacter. www.playbac.fr  
 En vertu de la loi du 06/01/1978, le droit d'accès et de rectification concernant les abonnés peut s'exercer auprès du Service abonnements. Sauf opposition formulée par écrit, ces données peuvent être communiquées à des organismes extérieurs.

## + EN CADEAU



Photo non contractuelle.

## l'actu playBac

Play Bac Presse SARL\*, PRESSE  
 14 bis, ruelles Minimes, 75140 Paris Cedex 03  
 Rédaction : 14 bis, rue des Minimes, Paris III\*

ABONNEMENTS. Adresse : L'actu - BP 90006 - 59718 Lille Cedex 9. Tél. : 0825 093 393 (0,15 € TTC/min). Fax : 03 20 12 11 12. E-mail : actu@cba.fr

Direction de la publication : Jérôme Saltet  
 Rédacteur en chef technique : Vincent Gerbet  
 Secrétaire de rédaction : Jaina Arnaud  
 Rédaction : Isabelle Nicolazzi - Dessinateur : Yacine Révision : Isabelle Le Louët  
 Responsable fabrication : Micheline Letellier  
 Abonnements : Martine Dyrszka et Mélanie Jalans  
 Partenariat/Publicité : Anne-Lous Plantinga (01 53 01 24 57)  
 Créa promotion : Audrey Sueur  
 Responsable routage : Stéphane Parot  
 Relation lecteurs : lactu@playbac.fr

CIC : 30066 10808 0001061010131 - \*Gérant Jérôme Saltet, Associés - Groupe Play Bac, Financières F. Dufour, G. Burrus, J. Saltet, Comité de direction : F. Dufour, J. Saltet, M. Dyrszka. Dépôt légal : mai 1997. CPPAP n° 0613 C 89742. Imprimerie : FMS. Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. Conception : Mignon-Media

Imprimeur : FMS - Réf. ENE123-2009 - Papier à base de bois issu de forêts gérées durablement.